

Mieux connaître la Via Allier

455 KM

de Nevers à Langogne

- 139 km dans l'Allier
- 113 km dans le Puy-de-Dôme
- 155 km en Haute-Loire



JOURS de vélo

selon type de pratique (confirmé / habitué / débutant - sport / découverte)



- 25 km en moyenne
- modulables
- 20 villes étapes



de voie verte (Cuffy, Vichy), bientôt 72km (27 km déjà en partie réalisés à Clermont-Ferrand



Connectée à

Loire à vélo - EV6, Véloroute du Bourbonnais - V75 et bientôt Grande traversée du volcan à vélo - V74, Via Fluvia - V73



Offices de tourisme

OT de Nevers, OT de Moulins et sa région, OT du Bocage bourbonnais, OT du Val de Sioule, OT Vichy Destination, OT Terra Volcana, OT Maison du Tourisme du Livradois-Forez, OT Clermont Auvergne Tourisme, OT Mond'Arverne, OT du Pays d'Issoire, OT de Brioude Sud Auvergne, OTI des Gorges de l'Allier, OT de l'Agglomération du Puy-en-Velay, OT de Langogne



sur l'itinéraire ou à proximité (dont 1 à Nevers et 1 à Langogne)

Altitude de

4695 M

de dénivelé positif

(Nevers → Langogne)

3978 м

de dénivelé positif $(Langogne \rightarrow Nevers)$

départements

(Nièvre, Cher, Allier, Puy-de-Dôme, Haute-Loire, Lozère) dont 3 traversés

(Allier, Puy-de-Dôme, Haute-Loire = Auvergne du nord au sud)

régions

(Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val de Loire, Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie)

Communautés

de communes

CA de Nevers, CC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois, CC les Trois Provinces, CA Moulins Communauté, CC du Bocage Bourbonnais, CC Saint-Pourçain Sioule Limagne, CA Vichy Communauté, CC Plaine Limagne, CA Riom Limagne et Volcans, CC Entre Dore et Allier, Clermont Auvergne Métropole, CC Billom Communauté, CC Mond'Arverne Communauté, CA Agglo Pays d'Issoire, CC Auzon Communauté, CC Brioude Sud Auvergne, CC des Rives du Haut Allier, CA du Puy-en-Velay, CC des Pays de Cayres et de Pradelles, CC du Haut-Allier



villes ou Pays d'art

- Moulins
- Issoire
- Riom Billom
- Les Gorges
- de l'Allier

sites patrimoniaux majeurs

aux abords du parcours (sites UNESCO, beaux villages, stations thermales, musées, vignobles, abbatiales romanes...)

- Plus Beaux Villages de France
- Apremont
- Blesle
- Montpeyroux
- Lavaudieu
- Usson
- Pradelles



- Saint-Pourçain-sur-Sioule
- · Côtes d'Auvergne

LA VIA ALLIER C'EST QUOI?

VIA ALLIER OU V70?

La V70 est une véloroute qui traverse du nord au sud le Massif central, de Nevers à la Méditerranée. Elle fait partie du Schéma national des véloroutes validé la première fois en décembre 1998 par le Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire.

La dernière version actualisée de ce schéma structurant a été publiée par Vélo & Territoires en avril 2020. Il compte 58 itinéraires pour un linéaire total de 20670 km.

Le schéma est inscrit dans la Loi d'orientation des mobilités (LOM) adoptée en 2019 et qui introduit les véloroutes dans le code de la voirie routière.

À partir de ce schéma, les aménagements sont réalisés localement pour mettre en place les itinéraires.

La Via Allier est le tronçon auvergnat de la V70, entre Nevers et Langogne. Au fur et à mesure de leur réalisation, et dans l'objectif de leur mise en tourisme, les itinéraires se dotent d'un nom et d'une stratégie marketing au regard de leurs spécificités.

La Via Allier a été nommée ainsi en 2020 à la suite d'un travail collectif coordonné par la Région Auvergne-Rhône-Alpes avec tous les partenaires locaux.

VÉLOROUTE, VOIE VERTE, PISTE CYCLABLE : COMMENT S'Y RETROUVER ?

La Via Allier est une véloroute, c'est-à-dire un itinéraire aménagé pour la circulation à vélo. Une véloroute peut prendre plusieurs formes, et inclure plusieurs types d'aménagements de voirie :

-> Petites routes faiblement fréquentées : certains itinéraires cyclables utilisent des petites routes à faible trafic ou les empruntent pour relier des pistes cyclables et voies vertes entre elles.

-> Pistes cyclables : voies spécifiques pour les vélos, séparées de la chaussée. Elles sont différentes des bandes cyclables simplement délimitées sur la chaussée par un marquage au sol.

→ Voies vertes : voies réservées à la circulation non motorisée, elles sont destinée aux piétons, cyclistes, rollers, personnes à mobilité réduite et parfois chevaux.



LES VÉLOROUTES









PISTE CYCLABLE







Itinéraire cyclable ou véloroute



LINÉAIRES

SÉCURISÉS

ENTRETENUS

PROPOSANT DES SERVICES



Infrastructure et tourisme

VIA ALLIER, LA VÉLOROUTE DE L'AUVERGNE

UN ITINÉRAIRE DE CARACTÈRE POUR UN VOYAGE À VÉLO RESSOURÇANT

Les instances de gouvernance de la Via Allier ont en 2020 doté l'itinéraire d'un positionnement touristique et d'une stratégie marketing. Ces éléments qui guident la communication s'appuient notamment sur les caractères différenciants de la Via Allier.

→ La Via Allier est un itinéraire qui...

- remonte l'Allier, l'une des dernières grandes rivières sauvages d'Europe,
- file vers le sud rejoindre la source, en suivant la migration du saumon sauvage,

- permet de vivre un moment fort, une reconnexion à la nature,
- est un outil de sensibilisation à la préservation de la nature, du patrimoine,
- est accessible à tous les publics, mais plus pimenté dans le sud,
- permet de découvrir l'itinérance à vélo ou de faire un voyage au long cours,
- se parcourt entièrement en 8 à 14 jours en "habitué", en 5 à 7 jours en "confirmé".



LE PROJET VIA ALLIER

La véloroute Via Allier emprunte actuellement en majorité des petites routes à faible trafic (voie partagée). Elle comporte encore peu de voies vertes (45 km qui seront portés à 72 km en 2024, sur les 455 km de l'itinéraire).

La qualité du parcours de la Via Allier s'améliore au fur et à mesure de la réalisation de travaux d'aménagement par les maîtres d'ouvrages de ses différentes sections. Progressivement, le tracé de l'itinéraire va se déplacer des petites routes (voie partagée) vers ces nouvelles sections aménagées en voie verte (site propre). L'itinéraire initial jalonné sur route pourra être maintenu par les collectivités qui le souhaitent, mais seul le nouveau tracé sur voie verte pourra s'appeler « La Via Allier ».

Même lorsqu'elle sera complètement achevée, la Via Allier conservera des portions sur petites routes, par exemple dans le Haut-Allier où le relief rend impossible la création de voies vertes (la réglementation impose une pente de 3% maximum). Il est donc primordial de ne pas opposer voie partagée et voie verte. Si la proportion de voie verte va grandement augmenter, les deux continueront à composer la véloroute Via Allier.

Les instances de l'itinéraire

La Région Auvergne-Rhône-Alpes assure le pilotage et l'animation du partenariat autour de la Via Allier afin de garantir la cohérence de l'aménagement et d'en assurer la valorisation.

LE COMITÉ D'ITINÉRAIRE

Instance politique dont le rôle est de **prendre l'ensemble des décisions concernant l'itinéraire**. Il réunit toutes les collectivités concernées à l'échelle locale, départementale et régionale. Les structures touristiques en font également partie. C'est par cet organe qu'ont par exemple été validés le nom de l'itinéraire, son sens de description sur les supports de communication, sa charte graphique, sa charte de signalisation...

<u>Il est composé</u>: des élus des collectivités, Communautés de communes et d'agglomérations, Offices de tourisme, Départements, Agences de développement touristique, Régions, Agences régionales du tourisme.

Il est présidé par le président de la Région ou son représentant.

<u>Il est coordonné et animé par :</u> les services de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Contact: Laetitia Faure

LE COMITÉ TECHNIQUE

Instance technique qui traite les sujets liés à la mise en place de l'itinéraire, à l'**aménagement de l'infrastructure**, à ses équipements et son observation : jalonnement, signalétique technique et touristique, mesure de la fréquentation, développement des services...

Le COTECH met en place des groupes de travail thématiques suivant les sujets à aborder, les objectifs à atteindre, les projets à faire avancer.

<u>Il est composé</u>: des techniciens des collectivités traversées par l'itinéraire: Communautés de communes et d'agglomérations, Départements, Régions.

<u>Il est coordonné et animé par :</u> les services de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Contact: Laetitia Faure

LE COMITÉ MARKETING

Instance technique dédiée à la définition de la stratégie marketing et du plan d'actions de promotion et communication de l'itinéraire. Le COMARK définit également le budget nécessaire à la réalisation des actions : site internet, supports de communication, campagnes digitales, relations presse...

Il se réunit environs deux fois par an pour valider le plan d'actions et pour en faire le bilan.

<u>Il est composé</u>: des techniciens des structures touristiques des territoires traversées par l'itinéraire: Agences Régionales du tourisme du Centre - Val de Loire et d'Auvergne-Rhône-Alpes, Agences Départementales du Tourisme (03, 63, 43) les Offices de tourisme.

<u>Il est coordonné et animé par :</u> Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme.

Contact : Dominique Bambier

LES COMITÉS LOCAUX

Instance politique et/ou technique que chaque collectivité peut mettre en place pour la **réalisation**, l'animation et la promotion du tronçon de la Via Allier qui la concerne.



Les outils pour y



pour promouvoir



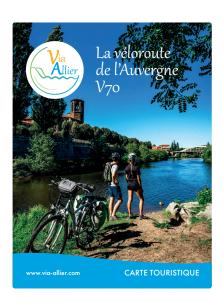
www.via-allier.com est un site interactif, facile et performant pour aider les internautes à préparer leurs balades et séjours sur la Via Allier. Il décrit l'itinéraire étape par étape, indique les gares proches, les liaisons possibles, les incontournables à voir. L'internaute retrouve l'ensemble des infos de l'étape choisie (durée, kilométrage, dénivelé, etc.). Grâce à la carte interactive il connait le type de parcours (site propre, voie partagée) et peut afficher les hébergements, les restaurants, les visites à proximité... Chaque étape est présentée avec ses atouts et ses spécificités : patrimoine, paysages, vignobles...



Le carnet de route est un document cartographique pour parcourir la Via Allier. L'itinéraire y est découpé en étapes sur des cartes détaillées au 1/100 000 qui permettent de s'orienter et de localiser les principales ressources pratiques et touristiques. Il est disponible gratuitement en téléchargement sur le site internet.



Au-delà de la description de l'itinéraire, le site internet propose plusieurs rubriques dont le contenu peut être repris dans des communications locales. Infos pratiques, venir sur la Via Allier, où dormir, quels vélos privilégier, sites à ne pas manquer, idées d'escapades... tout est détaillé de façon à accompagner les internautes dans la préparation de leur voyage.





Une carte touristique de l'itinéraire est disponible à la diffusion chaque saison. Elle présente le tracé avec ses différents types de voies, les gares et les sites majeurs à découvrir, les liaisons avec les autres véloroutes de la région. Au verso des idées d'escapades, le profil altimétrique de l'itinéraire et des infos pratiques sont délivrés. À demander auprès d'Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme.



Un reportage photos a été réalisé en 2020. Les photos sont à disposition des partenaires qui souhaitent les utiliser pour la promotion de l'itinéraire (bien créditer les photos avec le nom du photographe).

www.via-allier.com/espacepro/phototheque

LE SAVIEZ-VOUS ?

22 MILLIONS DE FRANÇAIS

déclarent faire du vélo pendant leurs vacances.

LE CYCLOTOURISME

EST LA PREMIÈRE PRATIQUE D'ITINÉRANCE TOURISTIQUE

devant la randonnée pédestre.

Entre 2017 et 2021 :
+26% DE PASSAGES DE CYCLISTES

sur les véloroutes et voies vertes.

Niveau de dépense moyen par jour d'un touriste à vélo

68€ CONTRE 60€
POUR UN TOURISTE CLASSIQUE

Les retombées économiques en 2020 sont estimées

à 4,6 MD€ EN FRANCE

(+46% en 10 ans).

Le groupe FB « Voyager à vélo en France » compte

78 000 membres

fin 2022 !

COMMENT VALORISER LES SOCIO-PROFESSIONNELS DE LA VIA ALLIER:

→ Les référencer sur Apidae!

C'est une démarche indispensable pour lier toute offre touristique à l'itinéraire. La base de données touristiques régionale alimente le site internet et un professionnel ne remontera pas sur le site si sa fiche Apidae n'est pas liée à l'itinéraire. **Un Guide de saisie Apidae / Via Allier** est disponible pour permettre de référencer l'ensemble des offres concernées : hébergements, loueurs et réparateurs vélo, services, équipements, commerces, restaurants, producteurs, sites de visites, activités complémentaires, Offices de tourisme, gares...

www.via-allier.com/espace-pro/kit-communication

→ Les accompagner dans l'obtention de la marque Accueil Vélo

Cinq types de structures peuvent postuler à la marque « Accueil Vélo » à condition d'être situés à moins de 5 km d'un itinéraire cyclable balisé et sécurisé (répondant au cahier des charges national).

Les référentiels qui existent concernent :

- · Les hébergements touristiques qui sont classés et labellisés
- Les loueurs et réparateurs de vélos
- Les Offices de tourisme
- Les sites de visite et de loisirs
- Les restaurants



Quels que soient les itinéraires en France, le frein principal à la pratique de l'itinérance réside dans la **possibilité de réserver les hébergements à la nuitée**. Réunir les professionnels installés dans le fuseau des 5 km autour de l'itinéraire, leur faire connaître les attentes des cyclotouristes, leur montrer la progression du nombre de pratiquants et des retombées économiques induites peut les inciter à adapter leurs services à ces clientèles.

Outre la location à la nuitée, donner la possibilité de laisser ses affaires dans un lieu sécurisé pendant une visite,

proposer des paniers pique-nique à emporter, mettre à disposition un kit de réparation vélo, permettre le lavage et le séchage des vêtements... sont de vrais plus. Les **exemples d'établissements** labellisés « Accueil Vélo » et les **référentiels** de la marque sont une source d'inspiration très complète.

www.francevelotourisme.com/accueil-velo/ hebergement

www.francevelotourisme.com/sites/default/files/inline-files/guide-pratique-av.pdf





www.via-allier.com









